

# Diversification responsable



**TOBAM** 

TOBAM adhère aux principes d'investissement responsable et ceux-ci font partie intégrante de ses activités quotidiennes de placement.

## Une approche responsable en matière de gestion de portefeuille

En tant que chef de file dans la gestion d'actif, TOBAM s'engage à intégrer les questions de durabilité à son processus de placement par le biais de sa politique d'investissement responsable qui comporte les éléments suivants :

# Politique d'exclusion d'entreprises :

Sont exclues les entreprises impliquées dans des activités ou des comportements controversés (tabac, mines de charbon, armement, droits de la personne, lois sur l'environnement et internationales ou infractions) susceptibles d'avoir une incidence négative sur le monde.

# **2** Réduction de l'empreinte carbone :

TOBAM appuie une réduction systématique d'au moins 20 % de l'empreinte carbone par rapport à l'indice de référence dans l'ensemble de ses mandats. La réduction de l'empreinte carbone est intégrée aux portefeuilles Maximum Diversification® sans répercussions marquées sur le profil de risque/rendement ni sur la diversification.

# Politique d'investissement responsable :

Pour TOBAM, l'engagement d'entreprise consiste à utiliser sa position pour agir au nom de ses actionnaires clients afin d'influencer la prise de décisions et de promouvoir l'intégration des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et de bonne gouvernance d'entreprise au sein des sociétés dans lesquelles TOBAM investit. En ce qui a trait à ses propres fonds, TOBAM invite les sociétés de placement à améliorer leurs processus de prise de décisions en tenant compte de ces facteurs, et verse des dons à des organismes qui peuvent faire une différence pour ces sociétés.

TOBAM s'efforce d'agir de manière socialement responsable dans le cadre de ses activités commerciales, de ses relations sociales et de sa vision à long terme de la croissance des placements durables.



#### Maximum Diversification®

### L'engagement de TOBAM

TOBAM s'est engagée depuis longtemps à l'égard de la responsabilité sociale d'entreprise. La société intègre de façon proactive des initiatives ESG à ses propres activités et elle a publié une description exhaustive de toutes ses démarches actuelles dans le cadre des principes ESG. Ces activités consistent notamment à compenser 150 % de l'empreinte carbone de l'entreprise en subventionnant des projets touchant l'écologie, l'énergie renouvelable ou la reforestation, et en intégrant les programmes pour employés actionnaires.

TOBAM a la ferme volonté d'harmoniser ses activités et ses objectifs avec les dix principes universels énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies, en particulier ceux touchant les droits de la personne, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

#### La progression continue de TOBAM



#### 2010

Signature du Pacte mondial et des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies



#### 2011

Adhésion au Carbon Disclosure Project (CDP) et lancement du Programme de compensation des émissions de carbone



#### 2042

Adoption du UK Stewardship Code



#### 2014

Mise sur pied du Youth Sponsoring Project



#### 2016

Création du Sustainability Committee



#### 2019

Se voit décerner le titre de Most Sustainable Company in the Investment Industry<sup>1</sup>

## Accédez à l'approche responsable de TOBAM

#### Fonds et FNB Diversification maximale Mackenzie:

- FINB Diversification maximale Canada Mackenzie (MKC)
- FINB Diversification maximale États-Unis Mackenzie (MUS)
- FINB Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie (MEU)
- FINB Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie (MEE)

- FINB Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex Amérique du Nord Mackenzie (MXU)
- FINB Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie (MWD)
- Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie

Pour de plus amples renseignements sur TOBAM ainsi que sur les fonds et les FNB Diversification maximale, veuillez communiquer avec votre conseiller ou visiter mackenziefinancial.com/tobam

1 Dans le cadre de la première remise des prix World Finance Sustainability Awards.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des frais de gestion, des frais de courtage et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds de placement ne sont pas des placements garantis; leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Solactive AG est le mandataire externe chargé du calcul des indices TOBAM Maximum Diversification Index Series et reçoit une rémunération à ce titre. Solactive AG ne parraine, n'avalise, ne vend ni ne promeut un véhicule de placement offert par un tiers qui cherche à offrir un rendement fondé sur le rendement d'un indice. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Données de la série d'indices Mackenzie Maximum Diversification ©2021 TOBAM S.A.S. Tous droits réservés. « TOBAM » et « Diversification Ratio » sont des marques déposées et des marques de service de TOBAM S.A.S. ou de ses filiales (« TOBAM ») et sont utilisées sous licence à certaines fins par Corporation Financière Mackenzie. La reproduction des données et des renseignements de TOBAM sous une quelconque forme est interdite, sauf accord écrit préalable de TOBAM S.A.S. Les fonds Mackenzie ne sont pas sponsorisés, vendus ou promus par TOBAM et TOBAM n'émet aucune déclaration concernant l'occasion d'investir dans ces fonds. TOBAM ne garantit en aucun cas l'exactitude ni l'exhaustivité des données ou renseignements et ne sera aucunement tenue responsable de toute erreur ou omission ou de tout résultat obtenu par suite de l'utilisation de ces données ou renseignements. TOBAM NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE MARCHANDABILITE OU D'ADÉQUATION À UNE FIN PARTICULIÈRE.